



# COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

## PROCÈS-VERBAL N° 9

---

Réunion : 10/10/2023  
Horaires : 14h30 à 16h30 Présentiel/Visio

---

Président(e) de séance : Mme Chantal DELOGE

---

**Présent(e)s** : Mme Agnès IRLA,  
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Cyril DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Christian VIDAL

**Excusés** : Mme Laëtitia CHALEIL, Mr Guy PUEYO, Patrick BOUDREAUULT, Francis DAUSSEING,  
François IRLA, Roland MAURIN, André LUCAS,

---

### COUPES - TIRAGES

Le tirage au sort des finales régionales :

- 6<sup>ème</sup> tour Coupe de France masculine
- 5<sup>ème</sup> tour Coupe de France féminines

Se tiendra le lundi 16 octobre à 18h00, au siège du Crédit Agricole de Lattes (Maurin).

Les clubs qualifiés sont invités à y participer.

## **INFORMATIQUE - RAPPEL**

Suite aux problèmes récurrents rencontrés en ce début de saison (nouveau module compétitions et FMI), et malgré une nette amélioration, la Commission restera bienveillante et n'appliquera pas d'amende en cas de dysfonctionnement.

Toutefois, afin d'être dispensé de pénalités, il est demandé aux clubs ayant rencontré des dysfonctionnements **de joindre un rapport avec la feuille de match papier** détaillant les problèmes rencontrés (photos bienvenues) afin de résoudre les difficultés au plus vite en relation avec la direction des services informatiques de la FFF.

## **ASTREINTE**

Pour les rencontres du week-end, l'astreinte sera à votre disposition du vendredi 13 octobre – 16h au dimanche 15 octobre – 9h

Dans cet intervalle, seule l'adresse permanence sera fonctionnelle pour nous contacter : [permanence@occitanie.fff.fr](mailto:permanence@occitanie.fff.fr) et le numéro de téléphone sera sur le site de la LFO .

## **COUPE OCCITANIE U19**

Conformément au procès verbal de la CRGC du 03.10, la commission :

Enregistre le forfait des équipes ci-dessous pour le 1er tour de la Coupe Occitanie :

520109 BALARUC  
540542 PETIT BARD MONTP  
521128 NIMES LASALLIEN  
505892 REVEL  
580593 SEYSSES FROUZINS  
581896 ELAN MARIVALOIS  
531488 CLAIRA ST LAURENT  
505909 RODEZ AF

Confirme que les équipes ci-dessous sont qualifiées pour le 2ème tour de la Coupe Occitanie

520344 LATTES AS  
539959 POULX AS  
503367 CASTRIES AV  
581831 EFC DE LA VALLEE  
580600 E.F.C.A  
564480 MAS  
564234 USO FLORENSAC

Le tenant du titre, US Colomiers, entrera en 1/16èmes de finale de la compétition (2<sup>ème</sup> tour territorial)

## COUPE OCCITANIE/ENTENTES

Il convient de clarifier les différentes phases de la compétition et la réglementation applicable en ce qui concerne les installations sportives, participation des ententes ou encore, nombre de joueurs autorisés sur la feuille de match.

La compétition se déroule en trois phases :

- **Départemental : jusqu'au 1/64èmes de finales**
- **Territorial : tirages en groupes géographiques pour les 1/32èmes, 1/16èmes et 1/8èmes**
- **Phase finale régionale : Quarts, demies et finale.**

Les rencontres doivent se dérouler à compter des 1/8èmes de finale sur un terrain classé T5 minimum (article 69.4 LFO)

Conformément à l'article 39.2 des R.G. de la FFF, les ententes ne peuvent se qualifier pour la phase régionale (quarts de finale)

Un tableau récapitulatif sera diffusé aux centres de ressources et aux clubs qualifiés.

Pour toutes les Coupes à 11, 14 joueurs sont admis sur la feuille de match à l'exception de la finale où 16 joueurs peuvent être inscrits.

## COUPES OCCITANIE 2023-2024 - ORGANISATION GENERALE

PHASE DEPARTEMENTALE	PHASE TERRITORIALE	PHASE REGIONALE (phase finale)
Poules Géographiques : départementales	Poules Géographiques : territoriales	Poules géographiques : NON
Gestion : LFO si - 128 engagés Gestion : Districts si 128 engagés ou +	Gestion LFO	Gestion LFO
Terrains : T6 minimum	Terrains T6 jusqu'au 1/16ème T5 à partir des 1/8èmes (art 69.4)	T5 minimum
Ententes : OUI	Ententes : OUI	Ententes : NON
Tours préliminaires	1/32, 1/16 et 1/8èmes	Quarts, demies et finale
		Équipements offerts par la LFO Jeu de maillots supplémentaire pour les finalistes

## **DOSSIERS**

*Pour les Forfaits notifiés à l'avance (astreinte) pas de frais d'officiels:*

### **Coupe Occitanie U18F : Nîmes Metropole / Lattes (27138366)**

La Commission, constatant que le club visiteur était absent à l'heure prévue pour le coup d'envoi

Enregistre le forfait de l'AS Lattes

Dit FF Nîmes Metropole qualifié pour le tour suivant – Amende : 150€

### **U18F Territoire : Lattes / Gr. Athena FC (27244677)**

La Commission, constatant que le club visiteur a notifié son absence auprès du secrétariat LFO tardivement (quatre heures avant la rencontre),

Enregistre le forfait du GAFC

Enregistre le résultat du match : Lattes 3-0 GAFC (-1 pt) – Amende : 30€

### **U15F Territoire : Montauban FCTG / Js Cugnaux (27241216)**

La Commission, constatant que le club visiteur était absent à l'heure prévue pour le coup d'envoi,

Enregistre le forfait de la JS Cugnaux

Enregistre le résultat du match : Montauban 3-0 Cugnaux (-1 pt) – Amende : 30€

### **Féminines R1 : Montpellier Hérault SC / FC St Cyprien (26066293)**

La Commission, constatant que le club visiteur a notifié son absence auprès de la permanence LFO,

Enregistre le forfait du FC St Cyprien

Enregistre le résultat du match : Montpellier HSC 3-0 St Cyprien (-1 pt) – Amende : 30€

### **Forfait General - Lady Futsal Academy (564318) – R1 Féminines Futsal**

La Commission, pris connaissance du courriel du club informant du forfait général de son équipe R1 Futsal Féminines,

Enregistre le forfait général avec retrait de points – Amende 100€

***Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie ([juridique@occitanie.fff.fr](mailto:juridique@occitanie.fff.fr)) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa publication dans Les conditions de forme prévues à l'article 190 des du Règlements Généraux de la F.F.F.***

Dossiers transmis au département juridique (CRRM et CRD) :

- U20R Revel / Tournefeuille (match arrêté)
- U15R Rodez Af / US Castelginest (match non joué)

La Présidente de séance

Chantal DELOGE

Le Secrétaire de séance

Cyril DURAND

**ANNEXE**  
**MODIFICATIONS – FORFAITS**

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

*Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.*

*Le non-respect du délai susvisé entrainera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.*

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

**SENIORS REGIONAL 2 POULE C**

- ⇒ Programma la rencontre Journée 13 – FC COMTAL / RODEZ le 24.02 à 18h00  
Demande saisie le 01.10
- ⇒ Programme la rencontre Journée 15 – FC COMTAL / DRUELLE Le 16.03 à 18H00  
Demande saisie le 01.10

**U20 REGIONAL POULE A**

- ⇒ Programme la rencontre Journée 5 – VAUVERT FC / EFVC le 11.11 à 15H00  
Demande saisie le 28.09

**U16 REGIONAL 1 POULE B**

- ⇒ Programme la rencontre Journée 5 – AUCH / COLOMIERS le 11.11 à 15H00  
Demande saisie le 25.09

**U18 TERR FEM POULE B**

- ⇒ Programme la rencontre Journée 4 – LATTES / JACFA le 21.10 à 14H00  
Demande saisie le 05.10

**U15 TERR FEM POULE B**

- ⇒ Programme la rencontre Journée 5 – FRONTIGNAN / LA CLERMONTAISE à 14H00  
Demande saisie le 02.10

\*\*\*

Après étude, la Commission émet un **AVIS DEFAVORABLE** à la demande des clubs visiteurs :

### **U17 REGIONAL 2 POULE A**

Match PYR ARIEGEOISE FOOT / LATTES du 14.10.23 à 15h

Demande effectuée sur FOOTCLUBS en date du 27.09.23 par le club de LATTES pour jouer la rencontre à 17h00.

Le club recevant n'a pas donné suite à la demande dans le délai imparti

La Section JEUNES

⇒ Maintien la rencontre comme initialement prévu

.....

### **Coupe de France SENIORS**

Match PAVIE / NIMES du 14.10

La CR Gestion des Compétitions section Coupes DECIDE de faire jouer la rencontre Coupe de France SENIORS 5<sup>o</sup>TOUR

⇒ PAVIE / NIMES OL le Samedi 14/10/23 à 18H00 sur les installations sportives de AUCH Complexe Eric CARRIERE.

Match UCHAUD / SEMEAC du 15.10

Suite à une demande de modification via FOOTCLUB (accord des deux clubs) pour modifier le jour et l'horaire à le 14.10 à 17h00

La CRGC rappelle au club recevant qu'en l'absence d'éclairage, il est demandé aux clubs de jouer la rencontre à 16H30

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Coupes émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre Coupe de France SENIORS 5<sup>o</sup>TOUR

⇒ UCHAUD / SEMEAC se joue le Samedi 14/10/23 à 16H30 sur les installations sportives de UCHAUD Stade Municipal.

### **REGIONAL 1 POULE B**

Match PIBRAC / TLSE METROPOLE du 07.10 à 18h terrain MIGLIORE

Suite réception mail du service des sports de ville de PIBRAC informant l'immobilisation du stade Migliore jusqu'au 30.10.23 suite à des travaux reportés pour cause de raisons climatiques,

La Section SENIORS

- Émet EXCEPTIONNELLEMENT une dérogation à l'utilisation du terrain synthétique la Castanette pour la rencontre du 07.10 PIBRAC / TLSE METROPOLE

Pour les futures rencontres, le club de PIBRAC devra proposer un terrain de repli classé T4

Suite à votre mail du 06/10/23, concernant l'interdiction de l'accès aux terrains de grands jeux du complexe de l'Estagnols à CLERMONT L'HERAULT,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS, vous demande de trouver un terrain de REPLI pour votre rencontre du SENIORS REGIONAL 1 du 21/10/23

⇒ CLERMONT L'HERAULT / BALMA

Suite au retour du club de CLERMONT L'HERAULT, nous informant que les travaux sur le terrain Estagnols est repoussé,

⇒ CLERMONT L'HERAULT / BALMA maintenue à sa date et heure initiale

### **SENIORS REGIONAL 2 POULE D**

Match SENIORS REGIONAL 2 POULE D à 20h00 du 07/10/23

Suite à l'accord des clubs,

Suite au retour favorable de la CR des Arbitres,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS émet un AVIS FAVORABLE, à titre exceptionnel hors délais, à la modification de la rencontre

- ⇒ CUGNAUX / SALIES MANE US se joue le 07/10/23 à **18H00** sur les installations sportives de CUGNAUX.

### **REGIONAL 3 POULE B**

Terrain honneur du stade Le Sesquier à Meze

Suite réception de l'arrêté municipal de la ville de MEZE interdisant le terrain honneur du stade Le Sesquier du 10.10 au 17.11.23 en raison des travaux d'entretien suite à des dégradations (maladie)

La Section SENIORS

- ⇒ Programme les rencontres ci-dessous au terrain n° 2 du stade Le Sesquier à MEZE
  - MEZE / AF CATALAN du 22.10.23
  - MEZE / MILLAU du 12.11.23

### **REGIONAL 3 POULE D**

Match LE BUISSON / ONET LE CHÂTEAU 2 du 21.10.23

Demande et accord des clubs saisis sur FOOTCLUBS pour reporter la rencontre au 29.10.23

Suite avis favorable de la CRA,

La Section SENIORS

- ⇒ Émet un avis favorable à la demande des 2 clubs
- ⇒ Reporte LE BUISSON / ONET LE CAHTEAU au 29.10 à 15h

### **U20 REGIONAL POULE A**

Match VERGEZE / VAUVETRT

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un avis favorable à la demande de modification de la rencontre à titre exceptionnel (hors délai)

- ⇒ VERGEZE / VAUVERT se joue le Dimanche 15/10/23 à 15h00 sur le terrain de VERGEZE Complexe Sportif DIAGANA.

### **COUPE OCCITANIE U19**

Match ALBERES ARGELES / CAZOULS MARAU du 21.10.23

Compte tenu que le club ALBERES ARGELES est qualifié pour la Coupe Gambardella du 22.10.23 et sur demande du club pour reporter le match de Coupe Occitanie contre CAZOULS MARAU

La Section JEUNES

- REPORTE au 29.10 ALBERES ARGELES / CAZOULS MARAU

Toutefois, si le club d'ALBERES ARGELES est éliminé de la Coupe Gambardella, sur demande et accord des 2 clubs, la rencontre pourrait être reportée au 1<sup>er</sup>, 4 ou 5.11.23

Match VIL. MAGUELONE / FABREGUES AS du 21.10.23

Compte tenu que le club FABREGUES est qualifié pour la Coupe GAMBARDELLA du 22.10.23 et sur demande du club pour reporter le match de Coupe Occitanie contre VIL. MAGUELONE

La Section COUPES

- REPORTE au 28.10 VIL. MAGUELONE / FABREGUES AS

Toutefois, si le club de FABREGUES est éliminé de la Coupe Gambardella, sur demande et accord des 2 clubs, la rencontre pourrait être reportée au 1<sup>er</sup>, 4 ou 5.11.23

Match PAMIERES FC / AUCH du 21.10.23

Compte tenu que le club d'AUCH est qualifié pour la Coupe GAMBARDELLA du 22.10.23 et sur demande du club pour reporter le match de Coupe Occitanie contre PAMIERES FC

La Section COUPES

- REPORTE au 28.10 PAMIERES FC / AUCH

Toutefois, si le club d'AUCH est éliminé de la Coupe Gambardella, sur demande et accord des 2 clubs, la rencontre pourrait être reportée au 1<sup>er</sup>, 4 ou 5.11.23

Match GARDOUCH / CUGNAUX du 21.10.23

Compte tenu que le club de GARDOUCH est qualifié pour la Coupe GAMBARDELLA du 22.10.23 et sur demande du club pour reporter le match de Coupe Occitanie contre CUGNAUX

La Section COUPES

- REPORTE au 28.10 GARDOUCH / CUGNAUX

Toutefois, si le club de GARDOUCH est éliminé de la Coupe Gambardella, sur demande et accord des 2 clubs, la rencontre pourrait être reportée au 1<sup>er</sup>, 4 ou 5.11.23

Match USO FLORENSAC PIN / CLAIRA ST LAURENT du 21.10.23

Suite mail du club CLAIRA ST LAURENT informant qu'ils ne peuvent pas participer à la coupe du fait qu'ils n'ont pas d'équipe U18 ou U19

La Section COUPE

- ⇒ Entérine le forfait de l'équipe CLAIRA ST LAURENT pour le match USO FLORENSAC PIN / CLAIRA ST LAURENT
- ⇒ USO FLORENSAC PIN est qualifié pour le prochain tour de la Coupe Occitanie U19

Match BALARUC ST / LATTES AS du 21.10.23

Suite mail du club BALARUC ST informant que leurs U18 ou U19 joue en championnat U20 et n'ont pas en U18 ou U19

La Section COUPE

- ⇒ Entérine le forfait de l'équipe BALARUC pour le match BALARUC ST / LATTES AS
- ⇒ LATTES AS est qualifié pour le prochain tour de la Coupe Occitanie U19

La Section COUPE informe le club de BALARUC que l'équipe U20 sera automatiquement engagée en Coupe Occitanie U20

### **U18 REGIONAL 2 POULE A**

Match ROUSSON / RANGUEIL du 15.10 à 11h

En raison du match de coupe de France ROUSSON / ALES prévu le 15.10 à 15h

Suite accord du club de RANGUEIL

La Section JEUNES

- ⇒ Programme la rencontre ROUSSON / RANGUEIL le 14.10 à 13h30

### **U16 REGIONAL 1 POULE A**

Match JS 31 / CASTELNAU LE CRES

Suite à l'accord tardif des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE, à titre exceptionnel (hors délai), à la modification de la rencontre U16 REGIONAL 1 POULE A du 15/10

- ⇒ JEUNES SPORTIF 31 / CASTELNAU LE CRES se joue le dimanche 15/10 à 11H30.

### **COUPE NATIONALE FUTSAL**

Sous réserve d'homologation des résultats du 1<sup>er</sup> tour, ci-dessous la liste des matchs du 2<sup>ème</sup> tour de la Coupe Nationale FUTSAL

- NARBONNE FS / VIL. MAUGUELONE
- LODEVE LARZAC FUTS. / EMPIRE 66



- QUINT FONSEGRIVES / FUTSAL C. FENOUILLET
- BOULOC S. FUTSAL / FC DES BONS HOMMES
- CAYUN FUTSAL C. / TLSE FUTSAL
- JEUNE ENT TOULOUSAINNE / TLSE METROPOLE FUTSAL ou MINIMES FC 312

Pour rappel : le club de LODEVE doit fournir un gymnase de repli homologué à plus de 25 kms.

### **REGIONAL 1 FUTSAL POULE A**

Match MONTP. MEDIT. FUTSAL 2 / NARBONNAIS FS du 28.10.23

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 04.11.23

La Section FUTSAL

⇒ Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs

Match de la 1<sup>ère</sup> journée non joué MONTP. MEDIT FUTSAL / BOULOC est reprogrammé le 04.11.23

Match BOULOC S. FUTSAL / AS NIMES FUTSAL du 11.10.23

Mail du club NIMES FUTSAL en date du 9.10.23 informant que l'équipe a un problème d'effectif pour raison professionnelle des joueurs et de l'organisation de déplacement

Compte tenu que le calendrier a été adressé aux clubs début aout, que la demande de l'AS NIMES FUTSAL est arrivée tardivement (2 jours avant la date du match)

La Section FUTSAL,

⇒ Entérine le FORFAIT de l'équipe de l'AS NIMES FUTSAL pour la rencontre BOULOC S. FUTSAL / AS NIMES FUTSAL du 11.10.23

Les 2 arbitres du match sont en copie de ce mail

### **REGIONAL 2 FUTSAL POULE B**

Match FUTSAL C DES BONS HOMMES / TLSE METROPOLE FUTSAL 2 du 13.10.23

Suite mail du club TLSE METROPOLE FUTSAL informant leur forfait pour la rencontre du 13.10.23 en raison d'un effectif amoindri

La Section FUTSAL

⇒ Entérine le forfait de l'équipe TLSE METROPOLE FUTSAL 2 pour le match FUTSAL C DES BONS HOMMES / TLSE METROPOLE FUTSAL 2 du 13.10.23

### **REGIONAL 1 FUTSAL FEMININ – phase 1**

Match ESPOIR CLUB TLSE / LADY FUTSAL ACADEMY du 06.10.23

Suite mail de ce jour du club LADY FUTSAL ACADEMY informant de leur forfait pour la rencontre de ce jour 06.10.23 manque de licences

La Section FUTSAL

⇒ Entérine le forfait de l'équipe LADY FUTSAL ACADEMY pour le match ESPOIRS CLUBS TLSE / LADY FUTSAL ACADEMY du 06.10.23

Les arbitres désignés ont été en copie du mail adressé aux 2 clubs

Match TLSE FUTSAL 1 / ESPOIR CLUB TLSE du 22.10.23

Demande et accord des 2 clubs pour reporter la rencontre au 12.11 à 17h15

La Section FUTSAL

⇒ Émet un avis favorable à la demande des 2 clubs

TLSE FUTSAL / ESPOIR CLUB TLSE se jouera le 12.11 à 10h30 au gymnase la Cépière

### **REGIONAL 1 FUTSAL FEMININ – phase 1 et 2**

Club TLSE FUTSAL FEM.

Mail du service des Sports de la ville de Toulouse informant que le gymnase de la Cépière est réouvert au public et de ce fait le club TLSE FUTSAL FEM. reprend, à compter du 11.10.23, le créneau horaire qui leur a été attribué en début de saison

La Section FUTSAL

- ⇒ Programme toutes les rencontres de l'équipe TLSE FUTSAL FEM. le dimanche à 10h30 au gymnase la Cépière

### **Coupe de France FEMININES**

Match AUCH / BLAGNAC du 14.10

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Coupes émet un avis favorable à la modification de la rencontre

- ⇒ AUCH / BLAGNAC se joue le Dimanche 15 octobre 2023 à 15h00 sur le terrain E CARRIERE à AUCH.

Match DRUELLE / FC ST CYPRIEN du 14.10

Suite au mail du club ST CYPRIEN (580858) reçu le 10/10/23, nous informant du forfait de son équipe en Coupe de France SENIORS FEMININES pour la rencontre du 14/10/23

La CR Gestion des Compétitions section Coupes annule la rencontre

- ⇒ DRUELLE FC / FC ST CYPRIEN

La CRGC enregistre le Forfait de l'équipe de FC ST CYPRIEN

En conséquence le club de DRUELLE FC est qualifié pour le prochain tour.

Match COLOMIER / LATTES du 15.10

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Coupes émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre COUPE DE France SENIORS FEMININES 4<sup>o</sup>TOUR

- ⇒ COLOMIERS / LATTES AS se joue le Samedi 14/10/23 à 18h00 à Colomiers Stade CAPITANY 2 Synthétique.

### **U18 FEM TERR POULE B**

Suite à l'accord tardif des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section féminines, à titre exceptionnel, émet un avis favorable à la modification de la rencontre U18 FEM TERR POULE B

- ⇒ NIMES METROPOLE / JUVIGNAC se joue le samedi 14/10/23 à **18h00**  
(Attention l'installation sportive devra posséder un éclairage homologué)

### **U18 FEM TERR POULE C**

Match PLATEAU NESTES FOOT / GP ISARDES CGES du 07/10/23

Suite à l'accord des clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE, à titre exceptionnel hors délais, à la modification de la rencontre

- ⇒ PLATEAU NESTES FOOT / GPT ISARDES CGES se joue DIMANCHE 08/10/23 à 10h30

### **U15 FEM TERR POULE E**

Match AS TOULOUSE LARDENNE / RANGUEIL

Suite à l'accord tardif des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE, à titre exceptionnel (hors délai), à la modification de la rencontre U15 FEM TERR POULE E

- ⇒ AS TOULOUSE LARDENNE / RANGUEIL se joue le 14/10/23 à 14H00.

### **U15 FEM TERR POULE F**

Match CASTEL GANDALOU / TMFC du 07/10/23

Suite à l'accord des clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE, à titre exceptionnel hors délais, au report de la rencontre

- ⇒ CASTEL GANDALOU / TOULOUSE METROPOLE FC report au 21/10/23 à 15H00